

Jean-Marie BURGUBURU - *Avocat au Barreau de Paris, ancien Bâtonnier de l'Ordre*



Titulaire après la licence en droit et le CAPA de deux diplômes d'études supérieures de la Faculté de droit de Paris (en droit privé et en sciences criminelles) Jean-Marie Burguburu est avocat au Barreau de Paris depuis 1966.

Enseignant, il a été notamment, près de 10 ans, assistant à cette même Faculté (devenue Paris II Assas), ainsi qu'à la Faculté de droit de Bordeaux.

Avocat, Jean-Marie Burguburu a effectué l'essentiel de sa carrière (1966-2010) au sein du cabinet d'avocats d'affaires Gide Loyrette Nouel, puis au cabinet américain Debevoise & Plimpton (2011-2014) et, depuis 2015, au cabinet Charvet Gardel & Associés devenu Burguburu Blamoutier Charvet Gardel & Associés.

Représentant institutionnel, Jean-Marie Burguburu a été élu au Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (1991-1993), puis à la CNBF, Caisse de retraite des avocats (1992-2004) et Bâtonnier de l'Ordre (2004-2005) et à nouveau au Conseil de l'Ordre (2006-2014), puis au CCBE, le Conseil des Barreaux européens (2008-2012). En 2010, il est élu vice-président de l'Union Internationale des Avocats (UIA), la plus ancienne organisation internationale de la profession (1927) dont il devient président en 2012-2013. Puis, il est élu à la présidence (2013-2014) du Conseil National des Barreaux (CNB), le nouvel organe national de la profession d'avocat créé par la loi de 1990.

Ancien auditeur de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN 35ème session) et de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ 1ère session), le Bâtonnier Burguburu est actuellement auditeur de l'Institut des Hautes Études du Monde Religieux (IHEMR 5ème session).

Depuis 1983, Jean-Marie Burguburu est administrateur de la holding du groupe de presse Amaury (l'Equipe, le Tour de France, le Rallye Dakar, etc...).

Depuis 1989, il est membre du bureau et depuis 1999 vice-président de la Fondation Lucien Dreyfus (Mulhouse) reconnue d'utilité publique (centre de cardiologie et implantation dans le public des défibrillateurs automatiques DAE).

Depuis 2004, il a été président puis actuellement administrateur de l'association InitiaDroit, reconnue d'utilité publique par laquelle les avocats apprennent les rudiments du droit aux élèves des lycées et collèges.